

CPR Invest – Artificial Intelligence

Prenez part à l'adoption de l'Intelligence Artificielle

Un fonds d'actions thématiques qui investit sur les réels acteurs du marché de l'intelligence artificielle à travers le monde. Une approche globale de l'IA avec une forte exposition aux secteurs technologiques.

1 L'histoire de l'intelligence artificielle

L'histoire de l'IA a commencé **dans les années 1950** avec Alan Turing et John McCarthy, qui ont inventé le terme

« intelligence artificielle ». Les premières recherches se sont concentrées sur la résolution de problèmes.

Les années 2010 ont été marquées par de **nombreuses avancées** stimulées par l'augmentation de la puissance des calculs et des données.

Aujourd'hui, **des millions de personnes interagissent quotidiennement avec l'IA**, souvent sans le savoir, par l'intermédiaire d'assistants virtuels tels que Siri ou Alexa, ou encore par des recommandations personnalisées et des fonctions alimentées par l'IA dans les smartphones, les médias sociaux et les moteurs de recherche.

2 L'utilisation de l'intelligence artificielle devrait augmenter

L'IA devrait avoir un **impact positif sur la productivité et la croissance** du PIB à long terme. Néanmoins cet impact ne devrait pas être le même d'un secteur à l'autre, en particulier dans les premières phases de son adoption¹.

Nous nous attendons à un décalage dans l'adoption de l'intelligence artificielle en fonction des secteurs ou des entreprises.

Nous pensons que les entreprises capables d'investir significativement dans l'IA pourraient voir leurs revenus et/ou leurs bénéfices augmenter plus rapidement que celles dont les ressources sont plus limitées¹.

3 Un univers focalisé sur les valeurs technologiques

Aujourd'hui, l'intelligence artificielle intervient principalement dans les secteurs technologiques. Pour saisir le potentiel de croissance de ce thème, l'univers d'investissement du fonds a été décomposé en trois dimensions :

- **Les Infrastructures** : infrastructures physiques permettant le fonctionnement de l'IA.
- **Les Facilitateurs** : entreprises permettant le développement de l'IA par la création d'applications intelligentes capables d'analyser et d'apprendre à partir de données.
- **Les Utilisateurs** : Nous visons à investir dans des entreprises qui ont publiquement déclaré le lancement de produits/services où l'IA est essentielle et mesurons leur degré d'innovation.

Les investisseurs doivent être conscients que tout investissement comporte des risques. Les principaux risques associés à ce fonds sont les suivants : perte en capital, actions (dont petites capitalisations et marchés émergents), change (dont pays émergents), contrepartie, performance par rapport à un indice boursier. Ces risques, ainsi que d'autres, peuvent entraîner une perte d'argent, des performances inférieures à celles d'investissements similaires, des fluctuations de la valeur liquidative ou le fait de ne pas atteindre son objectif sur une période de temps donnée. Veuillez consulter le prospectus du fonds et son Document d'Informations Clés (DIC) pour de plus amples informations sur les coûts, frais et autres dépenses et avant toute décision finale d'investissement. Veuillez vous référer à la [Politique d'investissement responsable de CPRAM](#) et à la [Déclaration du Règlement SFDR](#) disponibles sur CPRAM.com, et, pour plus d'informations spécifiques au produit, veuillez-vous référer au [Prospectus](#) et au [Document précontractuel du Fonds \(PCD\)](#). Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés ci-dessus à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Source: 1- <https://research-center.amundi.com/article/will-artificial-intelligence-increase-economic-growth>

Notre approche



Infrastructures

- Fournisseurs de semi-conducteurs
- Fabricants de puces
- Hyperscalers et centres de données¹



Facilitateurs

- Technologies de l'IA
- Gestion des bases de données
- AIOps²
- Cybersécurité
- Conseil et stratégie



Utilisateurs

Entreprises qui utilisent l'IA :

- Ciblage d'audience
- Marketing CRM
- Industrie
- Propriétaires de Big Data

Source : CPRAM au 30/09/2024. 1 Hyperscaler : Grands fournisseurs de services en cloud, fournissant des services tels que le calcul et le stockage à l'échelle de l'entreprise. 2. AIOps : Intelligence artificielle pour les opérations informatiques. Approche mise en place par l'équipe d'investissement et présentée à titre indicatif et susceptible d'être modifiée sans préavis.

Processus d'investissement

L'objectif du fonds est de surperformer l'indice MSCI ACWI IMI Artificial Intelligence Select Issuer Capped sur le long terme (minimum 5 ans) en investissant dans des actions internationales qui contribuent au développement de l'intelligence artificielle ou qui en bénéficient.

Dans un premier temps, l'équipe de gestion surveille et détecte activement les entreprises qui pourraient faire partie de l'univers de l'IA.

Les entreprises sont ensuite segmentées en 3 dimensions : Infrastructure, Facilitateurs et Utilisateurs de l'IA.

Environ 200 titres ont été identifiés dans l'univers d'investissement.

Après la définition qualitative de l'univers, les gérants de portefeuille procèdent à une double analyse quantitative afin d'identifier et de classer les titres les plus prometteurs.

Ensuite, une analyse fondamentale est effectuée afin d'évaluer chaque titre de manière intrinsèque sur la base de ses fondamentaux et de manière comparative par rapport à son univers.

La construction et le suivi du portefeuille sont effectués sans aucune contrainte par rapport à un indice, ni géographique, ni sectoriel.

Le portefeuille final est composé d'environ 60 titres. La pondération est déterminée en fonction du degré de conviction du gestionnaire de portefeuille.

Le contrôle des risques est permanent et axé particulièrement sur les niveaux de diversification, de volatilité et de corrélation.

Veuillez-vous référer au Prospectus et au KID PRIIPs du fonds pour plus de détails sur la politique d'investissement, les informations sur les coûts, les frais accessoires et les autres dépenses sur le site suivant <https://cpram.com/lux/en/professional/products/LU2860962476>. Veuillez-vous référer à la note complémentaire relative au MSCI dans le prospectus du fonds.

1 Univers d'investissement

2 Génération d'idées

3 Due Diligence financière

4 Construction du portefeuille et suivi des risques

Équipe de gestion



Guillaume Uettwiller

Gérant Thématique



Wesley Lebeau

Gérant Thématique

rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par CPRAM continueront à l'être, ni que les performances ou les succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou de ses succès futurs. À des fins d'illustration uniquement.

Principales caractéristiques

	Part I EUR - Acc
Gestionnaire d'investissement	CPR ASSET MANAGEMENT
Société de gestion	CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
ISIN	LU2860962476
Devise	EUR

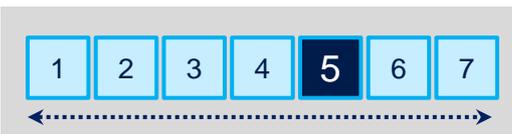
Quels sont les frais ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Il est recommandé de se référer au DIC ou au prospectus de l'OPC pour une meilleure compréhension de l'ensemble des frais appliqués et des risques encourus par l'OPC.

Quels sont les scénarios de performance ?

Pour plus d'informations sur les différents scénarios de performance du compartiment dans les scénarios défavorable, modéré et favorable sur les 5 dernières années, veuillez vous référer au DIC. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet cpram.com.

Quels sont les risques et le potentiel de retour à l'investisseur ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant plus de 5 ans.

Principaux risques : perte en capital, actions (dont petites capitalisations et marchés émergents), change (dont pays émergents), contrepartie, performance par rapport à un indice boursier.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le fonds intègre des critères ESG dans son processus d'investissement mais n'a pas d'objectif durable. Il vise à atteindre un score ESG de portefeuille supérieur au score ESG de son indice de référence ou de son univers d'investissement (en l'absence d'indice de référence). Pour plus de détails, veuillez vous référer à l'annexe précontractuelle de la SFDR, à la politique d'investissement responsable CPRAM et à la déclaration réglementaire ESG de CPRAM. La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Veuillez consulter les liens ci-dessous :

[Annexe précontractuelle SFDR](#)

[Politique d'investissement Responsable](#)

[Déclaration du règlement SFDR](#)



VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU PROSPECTUS ET AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (DIC) DU FONDS AVANT DE PRENDRE TOUTE DÉCISION FINALE D'INVESTISSEMENT UN OPCVM N'OFFRE PAS DE GARANTIE DE RENDEMENT ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES

Informations importantes

Ce document est fourni aux clients professionnels, y compris les intermédiaires financiers, et n'est pas destiné et ne doit pas être fourni au public. Il s'agit d'une communication promotionnelle. Veuillez-vous référer au prospectus et au Document d'Information Clés (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Tout investisseur doit, dans l'Union Européenne, être un investisseur « Professionnel » au sens de la directive 2004/39 / CE du 21 Avril 2004 relative aux marchés d'instruments financiers (« MIF ») ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la loi fédérale du 23 Juin 2006 (LPCC) sur les placements collectif de capitaux, l'ordonnance du 22 Novembre 2006 (CISO) et la circulaire FINMA 2013 sur la distribution de placements collectifs de capitaux. En aucun cas, ce document ne peut être distribué dans l'Union Européenne à des investisseurs non "professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne sont pas conformes à la définition d'«investisseurs qualifiés» au sens de la loi et de la réglementation applicable.

Ce document contient des informations sur (et/ou) :

- Les compartiments de la Sicav de droit luxembourgeois CPR INVEST (le « Fonds »), un organisme de placement collectif en valeurs mobilières constitué en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 Décembre 2010, organisé comme une société d'investissement à capital variable (SICAV), agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et enregistré auprès du Registre des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-189.795. La SICAV a son siège social au 5, Allée Scheffer, L- 2520 Luxembourg. CPR INVEST est gérée par CPR Asset Management.
- Un / des organisme(s) de placement collectif français (fonds commun de placement ou société d'investissement à capital variable), relevant de la Directive OPCVM IV, (UCITS IV), agréé(s) par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et géré(s) par CPR Asset Management. Les organismes de placement collectif mentionnés dans ce document sont collectivement dénommés le « Fonds ».

Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes à la date mentionnée dans le texte du document. Les données, opinions et estimations peuvent être modifiées sans préavis.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement, ne constitue pas une recommandation, une analyse financière ou un conseil, et ne constitue pas une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente des fonds ou des services décrits ici dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou invitation serait illégale.

Ce document n'a pas été soumis à l'approbation d'un organisme de réglementation et est uniquement destiné à être diffusé dans les juridictions autorisées et aux personnes qui peuvent le recevoir sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables. Les informations contenues dans ce document sont confidentielles et ne doivent pas, sans l'autorisation écrite préalable de CPRAM, être copiées, reproduites, modifiées ou distribuées à une tierce personne ou entité dans quelque pays que ce soit.

Les fonds décrits dans ce document peuvent ne pas être disponibles pour tous les investisseurs et peuvent ne pas être enregistrés pour distribution publique auprès des autorités compétentes dans tous les pays. Veuillez noter que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif dans un État membre de l'UE pour lequel elle a effectué une notification.

Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs, à la politique de gestion des réclamations et aux mécanismes de recours collectifs est disponible sur la page réglementaire à l'adresse <https://www.cpram.fr/particuliers/Local-content/Informations-reglementaires/Informations-reglementaires>.

L'investissement comporte des risques. Le rendement de l'investissement et la valeur principale d'un investissement dans un Fonds ou dans un autre produit d'investissement peut varier à la hausse ou à la baisse et peut entraîner la perte du montant initialement investi. La décision d'un investisseur d'investir dans un Fonds doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du Fonds. Le Fonds ne dispose d'aucune garantie de performance.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les investisseurs doivent demander l'avis d'un professionnel avant toute décision d'investissement, afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son adéquation. Il appartient aux investisseurs de prendre connaissance des documents légaux en vigueur, notamment le prospectus en vigueur de chaque Fonds. Les souscriptions dans les Fonds ne seront acceptées que sur la base de leur dernier prospectus en français et anglais ou dans la langue locale dans les pays d'enregistrement de l'UE, et/ou du Document d'Informations Clés (DIC) disponible en langue locale. Ces documents, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement au siège social de CPRAM (91-93, boulevard Pasteur - CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 - France) ou sur www.cpram.com.

Les informations relatives aux coûts et frais des Fonds peuvent être obtenues dans le DIC.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais supportés lors de l'émission et du rachat des parts/actions des fonds.

Des informations sur les aspects liés au développement durable sont disponibles sur le site <https://www.cpram.fr/particuliers/Local-content/Informations-reglementaires/Informations-reglementaires>.

Ces informations ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis ou dans l'un de leurs territoires ou possessions soumis à leur juridiction, à ou pour le bénéfice de toute personne américaine (telle que définie dans le prospectus des fonds). Les fonds n'ont pas été enregistrés aux États-Unis en vertu de l'Investment Company Act de 1940 et les parts/actions des Fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis en vertu du Securities Act de 1933.

Ce document n'est pas destiné aux personnes n'appartenant pas aux catégories dans les juridictions susmentionnées, qui ne peuvent s'y fier. Dans les juridictions autres que celles spécifiées ci-dessus, ce document est destiné à l'usage exclusif des clients professionnels et des intermédiaires auxquels il est adressé. Il ne doit pas être distribué au public ou à d'autres tiers et l'utilisation des informations fournies par quiconque autre que le destinataire n'est pas autorisée.

Liste des représentants locaux et agents payeurs en fonction du pays de commercialisation concerné :

Allemagne Agent d'information (Zahl und Informationsstelle): Caceis Bank SA, Germany Branch, Lilienthalallee 34-36, D-80939 Munich/
Autriche Agent payeur et d'information (Zahl und Informationsstelle): Raiffeisen bank International AG, Am Stadtpark 9, A-1030 Vienna/
Belgique Agent financier: Caceis Belgium SA, B-1000 Bruxelles, Avenue du Port 86 C b320, RPM Bruxelles 0460019728 /
Bulgarie Agent payeur et d'information: Société Générale Expressbank AD, 92 Vladislav Varnenchik Blvd, 9000 Varna/
Espagne Distributeur: Amundi Iberia SGIC S.A. : Paseo de la Castellana,1-28046 Madrid/
France Correspondant centralisateur : Caceis Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge/
Grèce Agent payeur: Alpha Bank, 11, Sophocleous Street, 105 59 Athens/
Hongrie Distributeur: UniCredit Bank Hungary zrt (license n°I-1523/2003), Szabadsag ter 5-6– Budapest 1054/
Irlande Facilities Agent : Société Générale, Dublin Branch, 3rd Floor, IFSC House, IFSC, Dublin 1/
Italie Agents payeurs: CACEIS Bank Italy, Piazza Cavour 2, 20121 Milan. & SGSS S.p.A Via Benigno Crespi 19A-MAC2– Milan. & BPSS, Piazza Lina Bo Bardi n°3, Milan/
Luxembourg Représentant et agent payeur: Caceis Bank Luxembourg, 5 allée Scheffer L-2520 Luxembourg/
Portugal Agent payeur: Best – Banco Electrónico de Serviço Total, S.A., Pº de la Castellana 1, Madrid 28 046/
République Tchèque Contact bank: Komerční Banka A.S., Praha 1, na Příkopě 33 cp 969, Postal Code 11407/
Royaume-Uni Agent facilitateur: Amundi AM (London branch) 41 Lothbury, London EC2R 7HF/
Singapour Représentant: Amundi Singapore Limited, 168 Robinson Road Capital Tower #24-01 Singapore 068912/
Slovaquie Contact Bank: SKB BANKA D.D. LJUBLJANA, Šancová 1/A, Postal Code 813 33/
Slovénie Représentant et agent payeur : UniCredit Bank Czech Republic and Slovakia, Ajdovščina 4, 1000 Ljubljana/
Suède Agent payeur: MFEX Mutual Funds Exchange AB, Grev Turegatan 19–Box 5378–10249 Stockholm/ – Le représentant local en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. En Suisse, le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Les Fonds ou titres mentionnés dans les présentes ne sont pas parrainés, approuvés ou promus par MSCI, et MSCI n'assume aucune responsabilité à l'égard de ces Fonds ou titres ou de tout indice sur lequel ces Fonds ou titres sont basés. Les documents contractuels Fonds ou Compartiments contiennent une description plus détaillée de la relation limitée que MSCI entretient avec CPRAM et tout Fonds ou Compartiment concerné.

Ce document est basé sur des sources que CPRAM considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. CPRAM décline toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant découler de l'utilisation des informations contenues dans ce document. CPRAM ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute décision ou investissement effectué sur la base des informations contenues dans ce document.

Date de diffusion : 10/10/2024

Document ID : 3926270

VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU PROSPECTUS ET AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (DIC) DU FONDS AVANT DE PRENDRE TOUTE DÉCISION FINALE D'INVESTISSEMENT
UN OPCVM N'OFFRE PAS DE GARANTIE DE RENDEMENT ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES

CPRAM

CPR Asset Management, société de gestion de portefeuilles, agréée AMF sous le n°GP 01-056 en date du 21 décembre 2001 (Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse, 75082 Paris), SA au capital de 53 445 705 euros 399 392 141 RCS, 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris.

cpram.com
info@cpr-asset-management
[@cpr_am](https://twitter.com/cpr_am)